

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ACCOMPAGNEMENT
Mes Parcelles

Être formé
et accompagné
à l'utilisation
de l'outil

Sérénité et gain de
temps au quotidien



S'INITIER A Mes Parcelles : 2 possibilités

1

Formation Elearning "Gérer la traçabilité de mon entreprise avec Mes Parcelles" :

- 10 h de formation à distance, en autonomie (12 modules, 42 vidéos et 10 quizz).

Cf. Bulletin d'inscription

Financée par VIVEA

2

Initiation collective (2 demi-journées) :

- Présentation de l'outil
- Accompagnement : paramétrage et saisie
- Vous travaillez sur votre dossier

102 € HT la 1/2 journée

LES SERVICES CONFIANCE



Nouvelle campagne

- ▶ Mise à jour de l'assolement.
- ▶ Découpage du parcellaire.
- ▶ Mise à jour de vos stocks et intrants...

102 € en collectif
201 € en individuel



Plan de fumure prévisionnel

- ▶ Calcul des doses d'azote à apporter au plus près des besoins de vos cultures.
- ▶ Fractionnement prévisionnel des apports.

L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé – productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).

102 € en collectif
201 € en individuel



Vérification de conformité (documents réglementaires)

- ▶ Plan prévisionnel de fumure azotée.
- ▶ Cahier d'épandage.
- ▶ Registre phytosanitaire.

L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé – productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).

102 € en collectif
201 € en individuel

AUTRES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Formule Pass	Réaliser ma déclaration PAC
<p>Un accompagnement individuel personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ S'initier à Mes Parcelles▶ Approfondir ses connaissances sur l'outil.▶ Être à jours dans ses enregistrements.▶ ...	<p>Sur rendez vous au bureau ou à distance :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Vérification et mise à jours des îlots et de l'assolement.▶ Vérification du respect des règles de verdissement des aides (SIE, diversité des cultures, bandes tampon)▶ RPG MAE / BIO▶ Demandes d'aides couplées et découplées.
101 € H.T. / heure	Forfait préparation + 102 € H.T. / heure

LE PACK SÉRÉNITÉ*

Déléguiez la saisie de vos enregistrements et disposez des documents obligatoires en cas de contrôle conditionnalité (Registre phytosanitaire, plan prévisionnel de fumure azotée et cahier d'enregistrement de la fertilisation).

- ▶ La création de votre assolement.
- ▶ Le calcul des doses d'azote nécessaire par parcelle, et la prévision de fractionnement des apports.
- ▶ La remise du plan prévisionnel de fumure azotée conforme aux exigences de la directive nitrates.
- ▶ La saisie des interventions demandées au niveau réglementaire et fournies régulièrement par le client.
- ▶ La vérification de la conformité réglementaire de ces interventions.

- ▶ La fourniture en fin de campagne du registre phytosanitaire et du cahier de fertilisation.
- ▶ L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé - productions végétales » (sur demande).

TARIFS FORFAITAIRES :

- Moins de 20 parcelles : **690 € ht**
- 21 à 40 parcelles : **990 € ht**
- 41 à 100 parcelles : **1190 € ht**
- Plus de 100 parcelles : **1390 € ht**

Option calcul des stocks d'intrants : **270 € ht**

Pour les éleveurs, le tarif est ajusté selon le pourcentage de prairies, nous consulter.

**La fourniture régulière à votre conseiller des interventions réalisées est indispensable. Le client est responsable des informations fournies.*



Les + AVANTAGES

Être accompagné par un conseiller indépendant de votre Chambre d'agriculture pour vos enregistrements réglementaires.

Votre contact

Conseillère agricole spécialisée en Agronomie et Outils de traçabilité

Valérie BOUGRAS

02 38 71 95 86

valerie.bougras@loiret.chambagri.fr

agri-territoires-loiret.fr

Février 2025

Public

Chefs d'exploitation et utilisateurs Mes parcelles

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°13038079U/4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LOIRET**